

Marie », et que le clergé ajoute à la messe les oraisons *Pro Congregatione et Familia* (n° 8, dans le Missel).

Dans les discussions politiques courantes, les catholiques peuvent se trouver pratiquement soutenir des opinions très divergentes sur tous les points, sauf un : il y a une question si vitale pour les intérêts de la religion qu'il n'y a pas place pour deux opinions à son sujet parmi ceux qui ont vraiment à cœur les intérêts de l'Eglise. Ce point de souveraine importance, c'est le maintien effectif de nos écoles nettement catholiques. Vous savez l'histoire des quatre dernières années ; comment des efforts répétés ont été faits pour faire passer des lois qui auraient fait à nos écoles catholiques un mal irréparable ; comment, en dépit de toutes les réclamations, le gouvernement s'est refusé à tout arrangement que les évêques auraient pu accepter comme un règlement définitif de la question.

Les efforts unis des évêques, du clergé et des laïcs, sans distinction de partis politiques, parvinrent à résister, et, avec la grâce de Dieu, à repousser, en fin de compte, ces assauts répétés contre nos écoles.

Mais nous aurons peine à oublier l'angoisse terrible par laquelle nous avons passé, et son souvenir nous fait nécessairement envisager l'avenir avec la plus grave inquiétude, car rien ne nous assure que ces tentatives ne se renouvelleront pas. Comme nous l'avons souvent déclaré, cette question n'a aucun caractère politique. C'est un point essentiellement vital pour la religion. Les catholiques sont maintenant à la veille d'exercer de nouveau une grave responsabilité, celle de voter pour les élections générales ; il est clair qu'un catholique serait inexcusable de donner son vote à un candidat sans s'être assuré devant Dieu que ce candidat usera du pouvoir politique qui lui sera confié, pour accorder à nos écoles un juste traitement.

Pour aider nos électeurs catholiques à se faire un jugement vrai en cette grave circonstance, nous ordonnons que la question suivante soit proposée — de la manière que chaque Ordinaire jugera à propos de fixer — à tous les candidats au Parlement :

« Vous engagez-vous, si vous rentrez au Parlement, à faire